

COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ECOLE DU

14 octobre 2022

Début de la réunion : 17h30

Accueil

Présents : Equipe pédagogique : Marc PANKUTZ, Nicole FORNARA, Hélène FERNANDEZ, Laetitia TROMMENSCHLAGER, Laetitia GANTZ (visio), Charline KAUFFMANN, Catherine SIMON, Charline KAUFFMANN.

Parents d'élèves : Mmes BRENNER Estelle, REIS Caroline, BONKENDORF Marielle, KIENLEN Aline, BRITSCH Noémie

Directeur du Périscolaire : M. GAUTHIER Yves

Adjointe au maire : Marie-José FREMY

Excusés : Mme Marie-Laure STOFFEL, Maire de Houssen.
Mme BERGER-SAUNIER, Inspectrice de l'Education Nationale.
Mmes WILBRETT Sabrina, TURCI Katy : déléguées titulaires

M. PANKUTZ, directeur, souhaite la bienvenue à tous les participants et les remercie de leur présence. Tous les membres du Conseil d'école se présentent.

I. **Résultat des élections et rôle du Conseil d'école**

50,61% (48,34%) de participation (125 votants sur 247 inscrits ; 103 suffrages exprimés et 22 bulletins nuls) ;

- Liste non affiliée : Titulaires : BRENNER Estelle
84,4% des voix REIS Caroline
WILBRETT Sabrina
BONKENDORF Marielle
KIENLEN Aline
TURCI Katy

Suppléants : COLLOTTE Ophélie
PICOT Anaïs
UTARD Elisabeth
THORR Fanny
WALSPURGER Marie
BRITSCH Noémie

M. PANKUTZ félicite les nouveaux/nouvelles élus/élues qui seront le lien entre l'école et les parents d'élèves

II. **Règlement intérieur**

Ajout d'un paragraphe (Titre 5 Article 12) sur le harcèlement qui précise les dangers liés aux problèmes de harcèlement et les protocoles mis en place au sein de l'Education Nationale pour les traiter. Lecture du paragraphe à l'ensemble du Conseil d'Ecole.

Présentation du programme « Phare » et de ses enjeux, Description du protocole pour les écoles élémentaires avec ses différentes étapes.

Une formation pour tous les personnels est en cours sur le sujet du harcèlement et de son traitement.

Approbation du règlement intérieur par le Conseil d'école.

Ce règlement sera communiqué par voie électronique à tous les parents qui devront attester en avoir pris connaissance en signant le mot qui sera collé dans le cahier de liaison.

III. Protocole sanitaire et fonctionnement lié à la crise du COVID

La rentrée a enfin pu se faire normalement, avec un protocole très allégé, qui a été ramené au niveau « socle ».

- Le port du masque n'est plus obligatoire
- Le brassage est à nouveau autorisé.
- Si un cas positif est signalé dans une classe, les autres élèves de celle-ci sont « cas contact » et sont avertis avec un mot qui vaudra également attestation pour la délivrance gratuite d'un autotest en pharmacie. Attention, il faudra présenter une preuve de scolarité dans l'établissement (attestation scolaire fournie par l'école.)
- Les cas positifs restent en isolement durant 7 jours et bénéficient de la continuité pédagogique.
- Les « gestes barrière » sont toujours en vigueur

Déjà 3 classes ont été touchées par des cas positifs mais cela n'a, pour l'instant, pas tourné à l'épidémie même s'il y a des malades et qu'on ne sait pas forcément qui est positif ou pas.

IV. Fonctionnement de l'école

A) Effectifs

147 élèves inscrits et présents à la rentrée, nous sommes actuellement à 148 élèves.

- Prévisions 2023/2024 : 34 départs CM2 – 19 voire 18 arrivées CP seulement :
Le nombre d'élèves prévisionnel est donc de 133 pour l'instant. Le seuil de fermeture étant à 140 élèves ; Nous risquons donc une fermeture de classe. Nous verrons avec la Mairie si nous pouvons appuyer le maintien de la 6^{ème} classe en fonction des prévisions pour les années à venir.

B) Personnel

L'équipe pédagogique :

- Mme GERBER, assure le complément de direction de M. PANKUTZ le lundi dans la classe de CE2/CM1 (13 et 13 élèves)
Mme MANGEOL assure le complément de Mme FORNARA le mardi chez les CE1/CE2 (7 et 18 élèves)
- Mme FERNANDEZ s'occupe du CP (23 élèves), Encore en convalescence, elle exerce actuellement à mi-temps avec Mme JANSEN jusqu'à fin novembre.
- Mme TROMMENSCHLAGER a en charge une classe de CE1 (24 élèves)
- Mmes GANTZ et KAUFFMANN s'occupent des CM1/CM2 (17 et 7 élèves)
- Mme SIMON a les CM2 (27 élèves)
- Mme HUFFSCHMIDT, ZIL rattaché à notre école

C) Comptes

Les comptes de l'association se portent bien et ont été vérifiés par nos réviseurs aux comptes qui ont donné quitus à notre comptable lors de l'assemblée générale de l'association qui a eu lieu le 3 octobre dernier. Heureusement, le compte est suffisamment alimenté car certains encaissements tardifs de certains organismes (presque 2 ans après) auraient pu nous mettre en difficulté.

Depuis quatre ans maintenant, la Mairie alloue un budget de 41 € par élève, réajusté en fonction du nombre d'élèves à chaque rentrée.

Nous espérons que l'allègement du protocole sanitaire sera durable pour nous permettre d'envisager des activités et des sorties de manière durable, même s'il faut rester prudent.

Nous envisageons toujours l'acquisition de matériel de science pour l'école (loupes binoculaires...)
Les parents ont été, avant les congés de la Toussaint, destinataires de la facture concernant le matériel fourni par l'école (achat groupé).

D) Activités sportives

Si la situation le permet

- Piscine : Aqualia : Avec les nombreux inconvénients liés aux « stages intensifs » mis en place l'an passé, nous avons obtenu, de revenir à l'ancien système qui consiste, sur une période donnée, à n'avoir qu'une seule séance par semaine. Cependant nous n'avons pas pu obtenir deux créneaux d'affilée sur une seule période et sommes donc obligé de fonctionner sur deux périodes.

Période du 30/01 au 16/04 pour le premier groupe, le jeudi de 9h à 9h45
Période du 02/05 au 16/06 pour le deuxième groupe, le jeudi de 9h à 9h45

Les deux autres classes disposeront d'un créneau à la piscine « Arc en Ciel » de Kaysersberg, **le lundi de 13h40 à 14h30** (départ 13h20), période du 24/03 au 23/06.

Cela impliquera une arrivée des élèves plus tôt le lundi après-midi.

Merci aux parents qui s'engagent dans cette activité et sans lesquels elle ne pourrait avoir lieu.

Cependant, en fonction des disponibilités des parents agréés, nous ne sommes pas sûrs de pouvoir envoyer toutes les classes prévues à chaque séance.

Nous disposerons, si tout va bien, d'un maître nageur qui pourra encadrer un groupe, à la piscine de Colmar mais ce ne sera pas le cas à Kaysersberg où, avec 53 élèves nous devrions, dans l'idéal, pouvoir fonctionner avec 5 groupes au minimum ce qui nécessitera la présence d'au moins 3 parents agréés.

La réunion de préparation et d'organisation de cette activité aura lieu tout de suite après les congés de Noël. Nous espérons pouvoir organiser un emploi du temps qui permettra de mener toutes les séances à bien avec l'encadrement nécessaire en essayant d'établir un planning.

Le transport est pris en charge par la commune ; les entrées à la piscine restent à la charge des parents. Au prorata des séances effectivement effectuées

- Rencontres USEP :
- Les classes de CM1/CM2 et de CM2 ont participé à une rencontre « course longue » à Sundhoffen ce mardi 11 octobre.
- Ces mêmes classes sont d'ores et déjà inscrites à la rencontre « festifoot » qui aura lieu au 3^{ème} trimestre.

- Pour la classe de CP, un cycle « équitation » est envisagé le nombre de séance dépendra du coût. Mme Fernandez envisage éventuellement d'organiser des ventes dédiées à ce projet.

- Les classes de CE1 et de CE1/CE2 se rendent tous les vendredis à la patinoire de Colmar pour un cycle d'initiation . Les enseignantes remercient les parents qui ont accepté de passer l'agrément pour accompagner les classes et encadrer des groupes.

- La classe des CM1/CM2 profitera également d'un cycle « vélo » au printemps. Une séance pour obtenir l'agrément pour encadrer cette activité a déjà eu lieu le 7 octobre dernier et une nouvelle séance sera certainement organisée au mois de mars. Les enseignantes de la classe tiendront les parents informés.

F) Aide personnalisée

L'aide personnalisée est toujours présente dans le cadre des « Activité Pédagogique Complémentaire » La consigne est de consacrer la globalité des APC au français et aux mathématiques, notamment dans les domaines de la maîtrise du langage et la lecture et celui du calcul mental et de la résolution de problèmes.

M. PANKUTZ est déchargé de ces heures d'APC pour le travail de direction. Madame GERBER, son complément de direction, assurera 13 heures dans sa classe.

G) Le Conseil Ecole/Collège

M. PANKUTZ explique rapidement en quoi consiste ce conseil et qui y participe.

Il s'agit de favoriser la liaison entre les écoles élémentaires et leur collège de secteur. Y participent, des représentants des écoles et du collège.

Mme SIMON y représente l'école de Houssen. La première réunion de cette instance a eu lieu le 5 octobre dernier au collège Berlioz. Aucun projet particulier n'est mis en place pour l'instant.

H) RASED

Maître E : Mme Véronique HEINRICH intervient sur le plan scolaire, en concertation avec les enseignants et à leur demande. Elle vient en aide à des élèves de CP, de CE1 en priorité, en fonction des demandes et de ses disponibilités.

Psychologue scolaire : Mme Solange DANGEL-ROHMER, intervient, avec l'accord des parents, pour certains enfants (orientation SEGPA entre-autre) et fait le lien avec les professions libérales (Orthophonistes, CMPP...).

Rééducateur : M. CARPENTIER : il intervient davantage dans le domaine du comportement, auprès des enfants, des familles ou des enseignants.

Des réunions d'équipe éducative auront lieu, pour la mise en place d'aménagements de la scolarité ou de réorientation.

M. PANKUTZ explique rapidement en quoi consistent ces réunions et qui y participe.

J) Evaluations

Les évaluations Nationales ont été reconduites au CP et au CE1, en début d'année.

la mise en œuvre de celles-ci, notamment pour les parties orales, reste délicate en début d'année.

Les résultats doivent permettre aux équipes enseignantes de repérer les difficultés et de cibler leurs enseignements. Ils sont également utilisés à des fins statistiques puisqu'ils sont saisis et transmis. Une deuxième évaluation aura lieu au CP en février, selon le même modèle.

Les enseignantes soulignent le temps passé sur ces évaluations. Celles-ci ne se limitent pas à la simple « passation », mais nécessitent un temps de mise en place, surtout avec des CP en début d'année, avec la difficulté supplémentaire liée à la passation individuelle de certains exercices. Nous avons, cette année, pu bénéficier de la présence de notre collègue remplaçante, ce qui a permis aux CE1 et à Mme Trommenschlager de pouvoir organiser ces épreuves orales de manière sereine, en mettant les élèves dans de bonnes conditions.

Quand on fait le compte du temps consacré à la passation, au corrigé, à la saisie et à la restitution des résultats, on ne peut que constater que cette activité est très chronophage.

Les enseignantes soulignent une amélioration apportée à un exercice qui mettait les élèves (même les meilleurs) en difficulté. Cela faisait plusieurs années que les enseignants faisaient remonter ce problème.

La restitution des résultats aux parents sera faite individuellement, par les enseignantes.

K) Livrets scolaires

Le livret scolaire est transmis aux parents chaque semestre, avec un premier bilan fin janvier/début

février. La consultation du livret en ligne qui est désormais la norme pose certaines difficultés

Chaque parent a été et sera destinataire des informations nécessaires à la connexion en ligne devant lui permettre de consulter le livret de son/ses enfants.

Il semblerait que, si la majorité des parents ont réussi à se connecter, certains n'y sont pas parvenus.

Les enseignants espèrent que ce service va aller en s'améliorant.

Attention, chaque parent peut créer son propre accès et devrait pouvoir accéder avec cette seule connexion, aux livrets de tous ses enfants.

Il convient de préciser que la connexion avec le numéro de téléphone est conditionnée au fait de ne pas avoir changé de téléphone entre-temps. Le Directeur invite les parents qui n'arriveraient pas à se connecter à lui recommuniquer leur numéro afin qu'il puisse vérifier si celui-ci correspond bien à celui saisi sur la base « élèves » lors de l'inscription dans l'école.

Madame Kauffmann intervient pour préciser qu'on peut éviter ce genre d'inconvénient en se connectant par l'intermédiaire de « France Connect »

Le mode d'emploi pour se connecter sera envoyé à tous les parents par mail lors de la mise en ligne du premier bulletin fin janvier. Nous convenons qu'un mail sera envoyé également pour prévenir les parents de la mise en ligne du second bulletin, début juillet.

Pour l'instant, la signature numérique du livret en ligne n'est pas encore possible.

Le Directeur encourage vivement tous les parents à sauvegarder et/ou à imprimer le bulletin au moment où ils le consultent

Il est évident que les cahiers que les enfants rapportent chez eux toutes les semaines et les entretiens avec les enseignants permettront toujours aux parents de savoir où en est leur enfant durant l'année scolaire, le bulletin n'étant finalement qu'un bilan d'une période.

L) Réunions et entretiens avec les parents

Les réunions d'information ont eu lieu dans chaque classe.

Les entretiens pour des bilans se font sur rendez-vous.

Il serait judicieux de la part des parents de nous signaler les situations particulières qui peuvent entraîner un changement dans l'attitude de l'enfant.

M) Périscolaire

L'accueil périscolaire est toujours assuré par une équipe des PEP. Les enfants sont cherchés et ramenés à l'école par les animateurs comme d'habitude.

Les enseignants disposent chaque jour de la liste des élèves de leur classe inscrits au périscolaire et les

concernés sont pris en charge à l'intérieur du bâtiment par les animateurs.

Nous demandons aux parents de veiller à ce que leur enfant sache bien, au moment où il se rend à l'école, quel est son programme de la journée afin d'éviter tout quiproquo.

Nous interpelons M. Gauthier, Directeur du Périscolaire, sur le retard important cette année, des élèves qui reviennent de la cantine (10 minutes en moyenne)

Monsieur Gauthier répond en indiquant qu'il y a un nombre très important d'enfants de l'élémentaire pour le repas de midi (une dizaine environ), ce qui entraîne un retard plus important dans le retour de ces derniers à l'école et les oblige à manger plus vite.

Monsieur Gauthier veut encore essayer de trouver des solutions (en faisant manger les enfants de la maternelle plus vite par exemple) mais il est évident que la question de l'aménagement des horaires devra à nouveau être évoquée.

Le Directeur rappelle que la proposition de décalage des horaires de 5 minutes a été refusée par l'Académie. En accord avec le Conseil d'Ecole, la Mairie avait proposé un horaire de 8h à 11h35 le matin pour redémarrer à 13h35 l'après-midi mais on nous a répondu que la limite fixée à 3h30 par demi-journée était dépassée...

V. **Projet d'école**

Sans nouvelles directives, le projet d'école est reconduit tel quel

Il veut mettre l'accent sur la collaboration entre les deux écoles, aussi bien au niveau des équipes pédagogiques que sur celui des activités menées dans les classes, autour de trois objectifs principaux :

- **Renforcer la cohérence de l'enseignement du français**
- **Exploiter l'environnement de l'école pour les apprentissages**
- **Construire l'autonomie et la coopération des élèves à l'école**

L'accent pourra, avec le 3^{ème} axe également être mis sur les risques liés au harcèlement.

Avec la crise sanitaire et l'interdiction de tout brassage, ce projet qui se voulait collaboratif a comme toutes les autres activités été fortement impacté chaque école ayant mené quelques actions de son côté.

Nous verrons dans quelle mesure nous pourrions poursuivre cette année mais l'idée de reconduire une fête de fin d'année avec la participation de toutes les écoles fait son chemin avec l'exemple donné par le périscolaire et les parents d'élèves en Juin dernier.

Nous attendons donc de voir si le contexte reste favorable avant de prendre une décision mais décidons d'ores et déjà de demander à la Mairie de bloquer la date du 30 Juin 2023 pour la fête.

Madame Fremy prend note.

Le projet d'école reçoit le maintien de l'avis favorable du Conseil d'Ecole.

VI. **Activités et Actions déjà menées et à venir**

Noël

Dans le cadre du « cadeau de Noël », comme l'an passé, nous aimerions, avec l'accord de la Commune faire bénéficier les élèves d'un spectacle.

L'équipe enseignante demande à la mairie si un budget « cadeau de Noël » sera reconduit cette année. La subvention de la Mairie pour cet événement était de 4,50€ par élève, Madame FREMY confirme qu'elle sera reconduite cette année. Si l'événement devait dépasser ce budget, l'école paierait le supplément.

Le Directeur remercie la Municipalité.

VII. **Sécurité**

Le Directeur présente le classeur « sécurité » et les différents dossiers qui le composent.

- M. PANKUTZ rappelle l'existence **du PPMS (Plan Particulier de Mise en Sureté)**, concernant les risques majeurs, et qui est remis à jour tous les ans.

Depuis deux ans, il faut rédiger deux documents PPMS, dont un, propre aux risques « attentat/intrusion ».

Il parcourt rapidement le dossier en précisant les modalités de confinement et d'évacuation ainsi que le rôle de chacun en rappelant qu'il est important en cas d'alerte réelle que les parents se mettent eux même à l'abri sans vouloir à tout prix récupérer leur enfant, mettant ainsi tout le monde en danger. Il devra y avoir chaque année deux exercices PPMS dont un devant concerner un cas d'intrusion attentat.

Nous avons mené le premier exercice ce jeudi 13 octobre. Le but de l'exercice était de se confiner entièrement, portes et volets fermés et faire le silence complet durant 5 minutes. Obtenir le silence total avec 30 élèves confinés au même endroit semble plutôt irréaliste et malgré tout, le silence a été plutôt bien respecté.

A la gendarmerie on nous conseille d'ailleurs tout simplement la fuite, en cas d'intrusion ; un tel exercice nécessiterait un encadrement puisque nous serions amenés à quitter le site de l'école.

- Le Directeur rappelle également l'existence du registre « **santé et sécurité au travail** » dans lequel peuvent être signalés tous les dangers observés par les acteurs de l'école (parents, enseignants...)

- La première **alerte incendie** a eu lieu le 10 Octobre. Il s'agissait d'un exercice simple avec évacuation au signal d'alarme. L'évacuation s'est faite rapidement, mais le comptage des enfants a été un peu perturbé par le fait que certains ne se sont pas rangés avec la bonne classe. Il a été rappelé aux enfants la nécessité de se ranger vite pour favoriser le comptage et de faire silence pour écouter les consignes.

- Figurent également dans ce classeur, les **divers rapports des commissions de sécurité** (extincteurs, installations électriques et de gaz) ainsi que le registre de sécurité incendie de l'école, toutes ces copies étant fournies par la Mairie.

VIII. Mairie : projets, travaux et achats

Le grand projet d'extension et de réhabilitation de l'école initié par la commune suit son cours mais a malheureusement déjà pris un retard conséquent. En effet, il a été difficile d'obtenir des devis pour certains lots, les entreprises, en ces temps de crise, étant plutôt frileuses pour établir des devis dans l'incertitude de la fluctuation des prix.

Mme FREMY nous informe que l'architecte semble enfin avoir l'ensemble des lots, que les entreprises sont choisies, que le Conseil Municipal a validé le projet, et qu'il ne reste plus qu'à informer les différentes entreprises avant de pouvoir débiter la première phase des travaux, sans avoir toutefois de date de démarrage précise.

La sécurité de l'école, des élèves et des personnels sera bien sûr au cœur de nos préoccupations lorsque les travaux débiteront. Monsieur Pankutz, propose, une fois les structures de sécurité mises en place, de faire venir l'Assistant de Prévention de la circonscription et de faire le tour du chantier avec un représentant de la Commune et un responsable du chantier, pour faire le point sur la sécurité.

L'aménagement des classes et la question du mobilier et des équipements seront également le sujet de réunions à venir puisque la partie « neuve » de l'école devra être équipée et opérationnelle avant de passer à la deuxième phase des travaux pour permettre aux classes de l'investir et de s'y installer.

IX. DIVERS

Nous avons également répondu à certaines questions de la part des parents :

Les informations concernant le livret scolaire numérique et les problèmes de connexions, ainsi que les explications sur la manière de voter par correspondance seront intégrées aux réunions d'information de début d'année.

Nous évoquons quelques incidents de parcours, notamment chez les enfants plus jeunes. Les enseignantes informeront à nouveau les élèves de leur droit à demander à aller aux toilettes s'il y a urgence.

Les parents demandent s'il était possible de faire l'achat d'un ou deux matelas pliables pour les enfants qui se sentent mal en attendant que leurs parents viennent les chercher à l'école, maintenant qu'il n'y a plus de BCD disponible pour cela.

Les enseignants répondent que cela est envisageable.

Monsieur Pankutz informe les parents qu'une intervenante a été nommée pour les cours de religion des 4 classes restantes mais que l'emploi du temps de ces séances sera difficile à mettre en place maintenant que les classes ont lancé leurs activités. Une responsable prendra contact avec Monsieur Pankutz après les congés afin de voir comment ce cours pourrait s'organiser.

Sur la séparation du groupe CE2 durant les temps de pause, Les enseignants répondent que l'organisation des récréations a nécessité la mise en place d'un décalage entre les groupes « avant » et « arrière » et qu'il est déjà difficile de se tenir aux horaires mis en place. Cependant lorsque le chantier aura démarré (et, dans l'attente, lorsque le terrain n'est pas praticable à l'arrière), les récréations décalées dans la cour avant combinées au cours de religion des CM2 obligeront Mesdames SIMON et MANGEOL à échanger leur heure de récréation rendant ainsi possible la réunion des CE2 le mardi après-midi.

Depuis la crise sanitaire, les enfants ne se rangent plus dans les couloirs mais sont invités à sortir directement du bâtiment. Depuis le départ de Madame MEYER, qui se plaçait au portail lors des sorties, les enfants traversent la cour sans qu'un adulte ne soit forcément présent. Les enseignants soulignent que, les enfants, sortant « au compte-goutte », une surveillance est nécessaire au moment de l'habillage, dans le couloir et qu'ils ne peuvent être sur tous les fronts. Les délégués, conscient de cette nécessité demandent s'il est possible de mettre en place un adulte qui serait le référent des enfants au moment de la sortie, notamment en début d'année, lorsque les CP sont un peu perdus au moment de la sortie. Nous pourrions éventuellement lancer un appel aux parents bénévoles pour cela.

Madame Fernandez intervient pour remercier Monsieur Turci, parent d'élève, ainsi que les services techniques pour la rapidité et l'efficacité de leur intervention lors du petit « départ de feu » qui avait eu lieu dans la classe des CP lorsqu'un « starter » de néon a commencé à faire des étincelles avant de prendre feu.

Il est à noter que cet incident a eu lieu le lendemain de notre première alerte « incendie » et que les CP ont su par où sortir et où aller se rassembler.

Le Directeur remercie tous les participants pour leur présence.

→ La date prévisionnelle du prochain Conseil d'Ecole est la suivante : le **vendredi 10 mars 2023 à 17h30.**

Fin de la réunion : 20h05

Le Directeur

M. PANKUTZ

